

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MARS
2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin mars 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 7,8%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 0,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 16 MDH à fin mars 2021 contre 34 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+10%) ;
- TVA à l'importation (+0,3%), compte tenu de remboursements de 1 MDH à fin mars 2021 contre 2 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-4,3%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 11 MDH à fin mars 2021 contre 29 MDH à fin mars 2020 ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-9,9%) et des autres TIC (-1,4%) ;

3- la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 6,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 2.402 MDH à fin mars 2021 contre 3.370 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 12,2%, compte tenu de restitutions qui ont été de 46 MDH à fin mars 2021 contre 254 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH. A fin mars 2020, l'IS avait enregistré une baisse de 1,9% par rapport à son niveau à fin mars 2019, soit -276 MDH (14.628 MDH contre 14.904 MDH) ;

A fin mars 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,2 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin mars 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+7,1%), compte tenu de restitutions qui ont été de 33 MDH à fin mars 2021 contre 32 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 33,1% par rapport à leur niveau de fin mars 2020.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 7,1%.

- la TVA à l'intérieur (+15,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.285 MDH à fin mars 2021 contre 3.059 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH.

A fin mars 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 3.266 MDH contre 4.372 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 5.414 MDH à fin mars 2021 contre 5.752 MDH un an auparavant, en baisse de 5,9% ou -338 MDH ;
- les majorations de retard (-12,3%), résultant de recettes brutes de 337 MDH contre 366 MDH et de dégrèvements de 38 MDH à fin mars 2021 contre 25 MDH un an auparavant.

4- la baisse des recettes non fiscales de 25,4% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.077 MDH contre 3.093 MDH) et des fonds de concours (277 MDH contre 1.517 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.034 MDH contre 366 MDH) et des recettes de monopoles (1.172 MDH contre 771 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 32% et un taux d'émission sur engagements de 70%, contre respectivement 32% et 72% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en baisse de 2,7%, en raison de la diminution de 3,3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 4,1% des dépenses de personnel et à la baisse de 15,6% des autres dépenses de biens et services et de la baisse de 29% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la hausse de 2,3% des charges en intérêts de la dette et de 26,8% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 3.267 MDH contre 4.373 MDH à fin mars 2020.

- des dépenses d'investissement émises en baisse de 13,7%, passant de 22,7 MMDH à fin mars 2020 à 19,6 MMDH à fin mars 2021, en raison de la diminution de 13,2% des dépenses des ministères et de 14% des dépenses des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 1 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 7,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 14,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un excédent du Trésor de 6,2 MMDH à fin mars 2020 compte tenu d'un solde positif de 27,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mars 2020	LF 2021	Mars 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	68 522	226 922	63 158	27,8%	-7,8%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	61 904	201 892	58 222	28,8%	-5,9%
<i>Impôts directs</i>	29 072	80 712	25 883	32,1%	-11,0%
<i>Impôts indirects</i>	24 633	95 604	24 234	25,3%	-1,6%
<i>Droits de douane</i>	2 447	10 837	2 692	24,8%	10,0%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	5 752	14 739	5 414	36,7%	-5,9%
1.2- Recettes non fiscales :	6 618	25 030	4 936	19,7%	-25,4%
<i>Monopole et participations</i>	771	17 118	1 172	6,8%	52,0%
<i>Privatisation</i>	0	4 000	0	0,0%	
<i>Domaine</i>	94	255	111	43,5%	18,1%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	5 753	3 657	3 653	99,9%	-36,5%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	67 486	254 253	65 639	25,8%	-2,7%
2.1- Biens et services :	54 971	205 721	53 171	25,8%	-3,3%
<i>Personnel</i>	34 349	139 863	35 768	25,6%	4,1%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	20 622	65 858	17 403	26,4%	-15,6%
2.2- Intérêts de la dette :	6 125	28 678	6 264	21,8%	2,3%
<i>Intérieure</i>	5 564	24 560	5 342	21,8%	-4,0%
<i>Extérieure</i>	561	4 118	922	22,4%	64,3%
2.3- Compensation⁽³⁾	2 986	13 540	3 786	28,0%	26,8%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	3 404	6 314	2 418	38,3%	-29,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	1 036	-27 331	-2 481		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	22 661	77 202	19 555	25,3%	-13,7%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	27 323	916	14 468		
6- SOLDE DES SEGMA	465	0	234		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	6 163	-103 617	-7 333		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 552	0	-20 212		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-389	-103 617	-27 545		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	1 830	67 766	23 166		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	18 571		12 681		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-3 991		14 268		
<i>Compte courant à BAM</i>	-6 863		2 599		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 441	35 851	4 379		
<i>Tirages et dons</i>	423	42 500	6 430		
<i>Amortissement</i>	-1 864	-6 649	-2 051		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Mars 2020	LF 2021	Mars 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	61 904	201 892	58 222	28,8%	-5,9%
IMPÔTS DIRECTS	29 072	80 712	25 883	32,1%	-11,0%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	22	69	34	49,3%	54,5%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	14 628	38 672	12 669	32,8%	-13,4%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	11 961	39 880	12 812	32,1%	7,1%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	3	34	4	11,8%	33,3%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 085	0	21		-99,0%
<i>Majorations de retard</i>	366	1 997	337	16,9%	-7,9%
<i>Autres⁽³⁾</i>	7	60	6	10,0%	-14,3%
DROITS DE DOUANE^(*)	2 447	10 837	2 692	24,8%	10,0%
IMPÔTS INDIRECTS	24 633	95 604	24 234	25,3%	-1,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	7 002	29 094	6 550	22,5%	-6,5%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	2 578	11 211	2 322	20,7%	-9,9%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	3 995	15 950	3 805	23,9%	-4,8%
<i>Autres^(*)</i>	429	1 933	423	21,9%	-1,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	17 631	66 510	17 684	26,6%	0,3%
<i>à l'intérieur</i>	8 225	30 270	8 251	27,3%	0,3%
<i>à l'importation^(*)</i>	9 406	36 240	9 433	26,0%	0,3%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	5 752	14 739	5 414	36,7%	-5,9%
RECETTES NON FISCALES	6 618	25 030	4 936	19,7%	-25,4%
<i>Domaine</i>	94	255	111	43,5%	18,1%
<i>Monopoles et participations</i>	771	17 118	1 172	6,8%	52,0%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	1 517	0	277		-81,7%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	366	1 000	1 034	103,4%	182,5%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	153	0	164		7,2%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	3 717	2 657	2 178	82,0%	-41,4%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	68 522	226 922	63 158	27,8%	-7,8%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

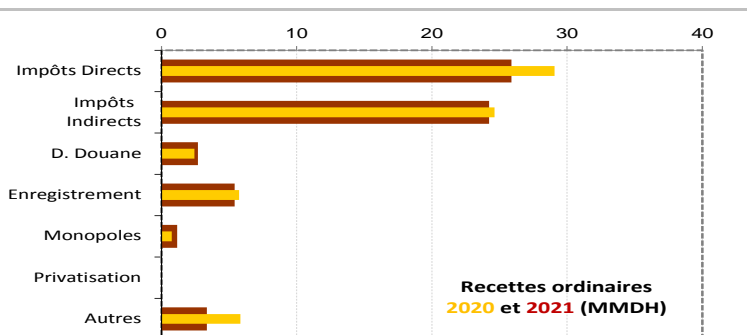
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mars 2021 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 7,8% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 2,7% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 27,5 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 4,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 23,2 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 63,2 MMDH contre 68,5 MMDH à fin mars 2020, en baisse de 7,8% ou -5,4 MMDH.

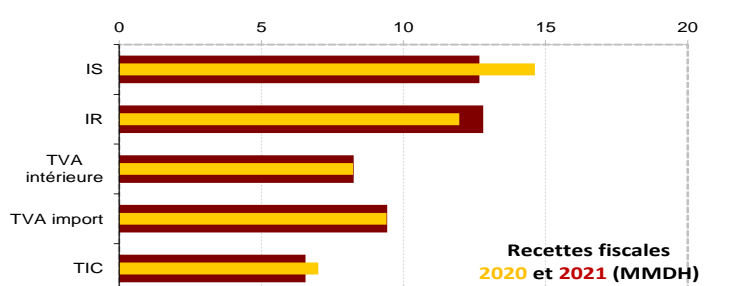
Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 11%, des impôts indirects de 1,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 5,9% et des recettes non fiscales de 25,4%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 10%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 58,2 MMDH contre 61,9 MMDH à fin mars 2020, en diminution de 5,9% ou -3.682 MDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 0,5% et de la baisse de la fiscalité domestique de 8,1%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 15.915 MDH à fin mars 2021 contre 15.814 MDH un an auparavant, en hausse de 0,6% ou +101 MDH par rapport à leur niveau à fin mars 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 16 MDH à fin mars 2021 contre 34 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 15.930 MDH à fin mars 2021 contre 15.848 MDH un an auparavant, en hausse de 0,5% ou +82 MDH par rapport à leur niveau à fin mars 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin mars 2021 ont atteint 2.688 MDH contre 2.444 MDH un an auparavant, soit une hausse de 10% ou +244 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 4 MDH contre 3 MDH à fin mars 2020.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 9.432 MDH à fin mars 2021 contre 9.404 MDH à fin mars 2020, enregistrant ainsi une hausse de 0,3% ou +28 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 1 MDH à fin mars 2021 contre 2 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 12,9% ou -207 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3% ou +235 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 3.795 MDH contre 3.966 MDH, en diminution de 4,3% par rapport à leur niveau de fin mars 2020 ou -171 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 11 MDH à fin mars 2021 contre 29 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 3.805 MDH contre 3.995 MDH, en baisse de 4,8% par rapport à leur niveau de fin mars 2020 ou -190 MDH.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 37,1 MMDH à fin mars 2021 contre 39,7 MMDH à fin mars 2020, en baisse de 6,4% ou -2.533 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 2.402 MDH à fin mars 2021 contre 3.370 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 39,5 MMDH à fin mars 2021 contre 43 MMDH à fin mars 2020, soit une diminution de 8,1% ou -3.502 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 12.623 MDH à fin mars 2021 contre 14.374 MDH un an auparavant, en baisse de 12,2% ou -1.751 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 46 MDH à fin mars 2021 contre 254 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 12.669 MDH à fin mars 2021 contre 14.628 MDH à fin mars 2020, en diminution de 13,4% ou -1.959 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mars 2021 ont enregistré une hausse de 7,1% par rapport à leur niveau à fin mars 2020 (12.779 MDH contre 11.929 MDH), soit +850 MDH, compte tenu de restitutions de 33 MDH contre 32 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 33,1% ou +251 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (1.010 MDH contre 759 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 7,1% ou +159 MDH.

Recettes brutes de l'impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	11 961	12 812	7,1%
dont IR prélevé par la DDP	2 231	2 390	7,1%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques⁵

A fin mars 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 21 MDH contre 2.085 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mars 2021 se sont établies à 5.966 MDH contre 5.166 MDH à fin mars 2020, en hausse de 15,5% ou +800 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 2.285 MDH à fin mars 2021 contre 3.059 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 8.251 MDH contre 8.225 MDH un an auparavant, en hausse de 0,3% ou +27 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 3.266 MDH à fin mars 2021 contre 4.372 MDH à fin mars 2020, soit -1.106 MDH. Les remboursements de TVA (3.266 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 2.285 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 981 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 5.414 MDH à fin mars 2021 contre 5.752 MDH un an auparavant, soit une diminution de 5,9% ou -338 MDH.

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 12,3%, résultant de recettes brutes de 337 MDH contre 366 MDH et de dégrèvements de 38 MDH à fin mars 2021 contre 25 MDH un an auparavant.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 44 MDH contre 32 MDH, en hausse de 37,5% ou +12 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 4,9 MMDH contre 6,6 MMDH un an auparavant, en baisse de 25,4% ou -1,7 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.077 MDH contre 3.093 MDH) et des fonds de concours (277 MDH contre 1.517 MDH), conjuguée à l'augmentation des recettes de monopoles (1.172 MDH contre 771 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.034 MDH contre 366 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 1.172 MDH à fin mars 2021 contre 771 MDH à fin mars 2020. Ces recettes ont été versées notamment par Bank Al-Maghrib (648 MDH contre 748 MDH) et l'Agence de la conservation foncière (500 MDH).

Produit des monopoles et participations

	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	748	1 003	648	64,6%
I.A.M	0	1 178	0	0,0%
O.C.P	0	4 100	0	0,0%
ANCFCC	0	3 280	500	15,2%
Autres	23	7 557	24	0,3%
TOTAL	771	17 118	1 172	6,8%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 36,5%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (1.077 MDH contre 3.093 MDH) et des fonds de concours (277 MDH contre 1.517 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

A fin mars 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 94,7% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 15,4 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

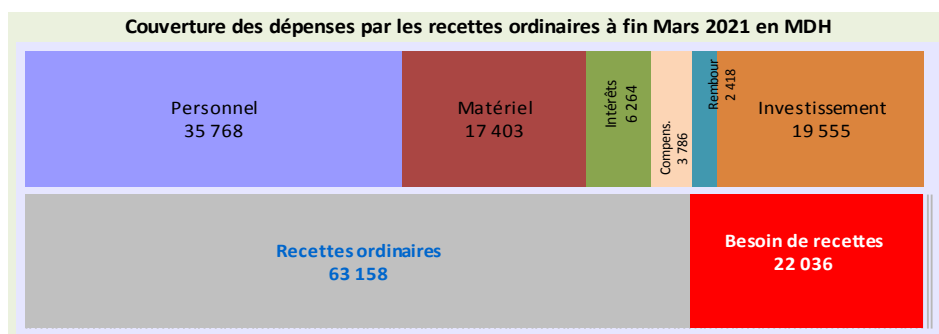
Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mars 2021

Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1 Taxe sur la valeur ajoutée	15 398	▲ 5,7%	25,4%
- à l'importation	9 432	▲ 0,3%	15,5%
- à l'intérieur	5 966	▲ 15,5%	9,8%
2 Impôt sur le revenu	12 779	▲ 7,1%	21,0%
3 Impôt sur les sociétés	12 623	▼ 12,2%	20,8%
4 Droits d'enregistrement	5 414	▼ 5,9%	8,9%
5 TIC prod. énergétiques	3 795	▼ 4,3%	6,2%
6 Droits de douane	2 688	▲ 10,0%	4,4%
7 TIC tabacs manufacturés	2 322	▼ 9,9%	3,8%
8 Monopoles	1 172	▲ 52,0%	1,9%
9 Recettes en atténuation de dépenses	1 034	▲ 182,5%	1,7%
10 Majorations de retard	299	▼ 12,3%	0,5%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mars 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 96,2% contre 101,5% un an auparavant. Ainsi, à fin mars 2021, 56,6% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 27,6% aux dépenses de matériel et 9,9% aux intérêts de la dette.

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires à fin Mars 2021 en MDH



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

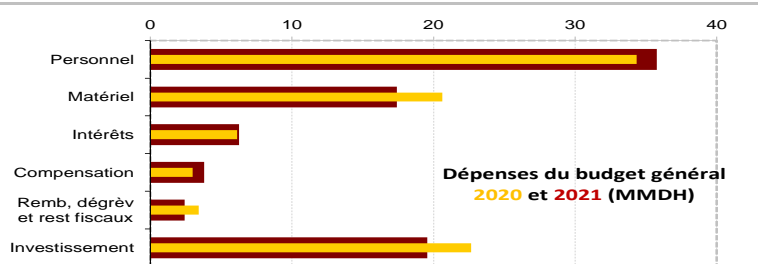
A fin mars 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 167,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 32%, soit le même niveau à fin mars 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 70% contre 72% un an auparavant.

Situation des engagements ^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	225 696	65 298	59 375	29%	91%
Investissement	87 369	34 103	19 555	39%	57%
C.S.T	133 899	48 953	19 294	37%	39%
SEGMA	2 571	819	89	32%	11%
Dette	77 663	17 995	17 995	23%	100%
TOTAL	527 198	167 168	116 308	32%	70%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 96,9 MMDH à fin mars 2021, en baisse de 5,7% par rapport à leur niveau à fin mars 2020, en raison de la diminution de 3,2% des dépenses de fonctionnement, de 13,7% des dépenses d'investissement et de 4,2% des charges de la dette budgétisée⁷.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	61 361	225 576	59 375	26%	-3,2%
Investissement	22 661	77 202	19 555	25%	-13,7%
Dette	18 782	77 663	17 995	23%	-4,2%
TOTAL	102 804	380 441	96 925	25%	-5,7%

La diminution des charges de la dette budgétisée de 4,2% s'explique par la baisse de 7,3% des remboursements du principal (11,7 MMDH contre 12,7 MMDH) et la hausse de 2,3% des intérêts de la dette (6.264 MDH contre 6.125 MDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 59,4 MMDH, dont 35,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 4,1%. Les dépenses de matériel ont diminué de 12,9% (14,8 MMDH contre 17 MMDH) et les dépenses des charges communes ont baissé de 3,3% (6,3 MMDH contre 6,6 MMDH) en dépit de la hausse de 26,8% des émissions de la compensation (3,8 MMDH contre 3 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 29% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.285 MDH contre 3.059 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	34 349	139 863	35 768	26%	4,1%
Matériel	17 039	50 702	14 840	29%	-12,9%
Charges communes	6 569	24 547	6 349	26%	-3,3%
dont compensation	2 986	13 450	3 786	28%	26,8%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	3 404	6 314	2 418	38%	-29,0%
TOTAL	61 361	225 576	59 375	26%	-3,2%

⁷ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 29% en raison notamment de la baisse de 774 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 208 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mars 2021 se sont établis à 35,8 MMDH contre 34,3 MMDH, en hausse de 4,1% par rapport à leur niveau de fin mars 2020 ou +1.419 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 30,1 MMDH, en hausse de 4,4%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,5% et des rappels de 76,7% (1.269 MDH contre 718 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 17,4 MMDH, en diminution de 15,6% ou -3,2 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (8,7 MMDH contre 9 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (695 MDH contre 3 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 6.264 MDH à fin mars 2021 contre 6.125 MDH à fin mars 2020, en augmentation de 2,3% ou +139 MDH. Cette hausse s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 4% (5.342 MDH contre 5.564 MDH) et par la hausse de celles de la dette extérieure de 64,3% (922 MDH contre 561 MDH).

Compensation

A fin mars 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 3.786 MDH contre 2.986 MDH à fin mars 2020.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 2.418 MDH contre 3.404 MDH, en baisse de 29% ou -986 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (2.402 MDH contre 3.370 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (2.285 MDH contre 3.059 MDH) et des restitutions de l'IS (46 MDH contre 254 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	3 370	6 166	2 402	39,0%	-28,7%
Impôt sur les sociétés	254	436	46	10,6%	-81,9%
Impôt sur le revenu	32	83	33	39,8%	3,1%
TVA intérieure	3 059	5 556	2 285	41,1%	-25,3%
Majorations de retard	25	73	38	52,1%	52,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	8	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	34	148	16	10,8%	-52,9%
Droits d'importation	3	25	4	16,0%	33,3%
TIC prod. énergétiques	29	24	11	45,8%	-62,1%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	7	0	0,0%	
TVA à l'importation	2	47	1	2,1%	-50,0%
Autres	0	45	0	0,0%	
TOTAL	3 404	6 314	2 418	38,3%	-29,0%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mars 2021 a été négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 1 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

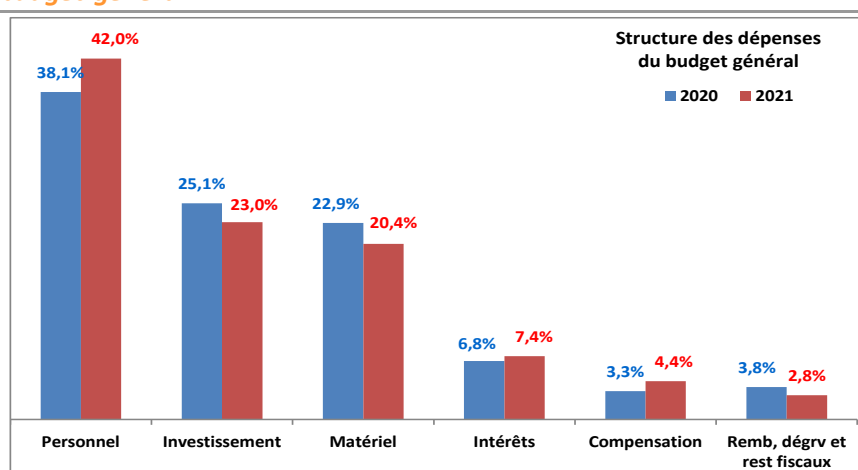
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 19,6 MMDH à fin mars 2021 contre 22,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 13,7% ou -3,1 MMDH, suite à la diminution des dépenses des ministères de 13,2% et des dépenses des charges communes de 14%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,6 MMDH contre 13,3 MMDH à fin mars 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	22 661	77 202	19 555	25%	-13,7%
1- Ministères	8 922	48 870	7 742	16%	-13,2%
2- Charges communes :	13 739	28 332	11 813	42%	-14,0%
- Concours divers	13 254	22 549	10 610	47%	-19,9%
- Ristournes d'intérêts	100	246	0	0%	-100,0%
- Autres	385	5 537	1 203	22%	212,5%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mars 2020 et fin mars 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 33,8 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 10,6 MMDH contre 13,3 MMDH à fin mars 2020 et d'une recette de 3,2 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 19,3 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 992 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 14,5 MMDH.

	RECETTES (*)			DEPENSES (*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	37 850	83 329	21 246	15 828	81 289	13 163	8 082
TVA des Coll.Terr.	7 556	28 504	7 579	7 498	28 504	6 398	1 181
Part régions (IS, IR, ...)	2 092	9 000	1 388	935	9 000	287	1 101
I.N.D.H	45	3 350	23	102	3 350	94	-71
Soutien prix. prd.alim.	0	600	39	0	600	0	39
F.S. Routier	495	2 700	734	0	2 700	0	734
F.D. Agricole	2 012	4 000	1 254	1 836	4 000	1 444	-190
Emploi domanial	616	1 520	402	270	1 520	56	346
Lutte contre chômage	517	1 500	495	311	1 500	300	195
Dons des pays du CCG	22	1 800	88	61	0	38	50
Appui Cohés. Sociale	306	9 500	3 792	1 058	9 500	154	3 638
F.S. Habitat	579	2 000	527	0	2 000	0	527
Gestion Covid-19	18 299	0	10	1 235	0	1 886	-1 876
Autres CAS	5 311	18 855	4 915	2 522	18 615	2 507	2 408
C. Dép. Dotation (**)	12 769	10 801	12 513	7 434	10 801	6 105	6 408
Autres C.S.T	0	170	4	34	1 295	26	-22
TOTAL	50 619	94 300	33 763	23 296	93 385	19 294	14 468

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mars 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 323 MDH contre 584 MDH à fin mars 2020, en baisse de 44,7%.

Les dépenses ont été de 89 MDH à fin mars 2021 contre 119 MDH un an auparavant, en diminution de 25,2%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	452	0	221		-51,1%
Recettes	557	1 913	288	15%	-48,3%
Dépenses	105	1 913	67	4%	-36,2%
Equipement :	13	0	13		
Recettes	27	272	35	13%	29,6%
Dépenses	14	272	22	8%	57,1%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mars 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 27,8% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 25,8% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 25,3%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH				
	LF 2021	Mars 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	226 922	63 158	27,8%	-163 764
1.1- Recettes fiscales :	201 892	58 222	28,8%	-143 670
Impôts directs	80 712	25 883	32,1%	-54 829
Impôt sur les sociétés	38 672	12 669	32,8%	-26 003
Impôt sur le revenu	39 880	12 812	32,1%	-27 068
Impôts indirects	95 604	24 234	25,3%	-71 370
TVA à l'intérieur	30 270	8 251	27,3%	-22 019
TVA à l'importation	36 240	9 433	26,0%	-26 807
Taxes intérieures de consommation	29 094	6 550	22,5%	-22 544
Droits de douane	10 837	2 692	24,8%	-8 145
Droits d'enregistrement et de timbre	14 739	5 414	36,7%	-9 325
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	4 936	19,7%	-20 094
Monopole et participations	17 118	1 172	6,8%	-15 946
Domaine	255	111	43,5%	-144
Autres recettes	7 657	3 653	47,7%	-4 004
2- DEPENSES ORDINAIRES	254 253	65 639	25,8%	-188 614
2.1- Biens et services :	205 721	53 171	25,8%	-152 550
Personnel	139 863	35 768	25,6%	-104 095
Autres biens et services	65 858	17 403	26,4%	-48 455
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	6 264	21,8%	-22 414
Intérieure	24 560	5 342	21,8%	-19 218
Extérieure	4 118	922	22,4%	-3 196
2.3- Compensation	13 540	3 786	28,0%	-9 754
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	2 418	38,3%	-3 896
3- INVESTISSEMENT	77 202	19 555	25,3%	-57 647

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 7,3 MMDH à fin mars 2021 contre un excédent budgétaire de 6,2 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,5 MMDH à fin mars 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 20,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 27,5 MMDH contre un besoin de financement de 389 MDH à fin mars 2020 et d'un flux net positif de 4,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 23,2 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 1,8 MMDH à fin mars 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mars 2021, le financement extérieur net a été positif de 4,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 2,1 MMDH et les tirages ont été de 6,4 MMDH, dont 1,6 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 12,7 MMDH contre 18,6 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 14,3 MMDH contre une baisse de 4 MMDH à fin mars 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,6 MMDH contre une reconstitution de 6,9 MMDH à fin mars 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de mars 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début avril, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 87,8 MMDH à fin mars 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 14,3 MMDH.

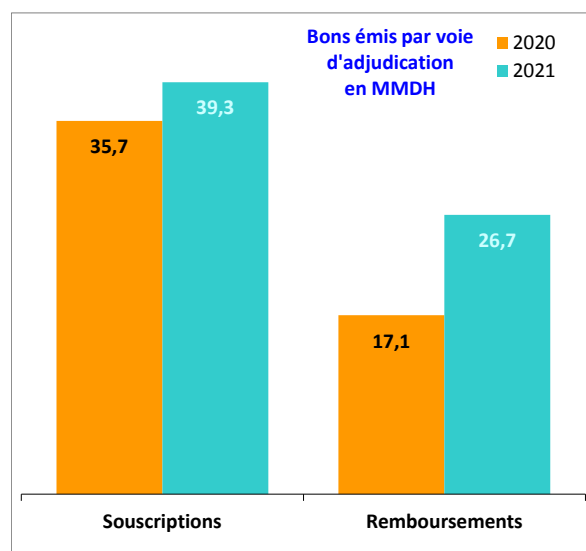
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,6 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 8,1 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en avril 2021.

Dette intérieure

S'élevant à 619,2 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 12,7 MMDH, résultant de souscriptions pour 39,3 MMDH et de remboursements pour 26,7 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 18,6 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 35,7 MMDH et de remboursements pour 17,1 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	39 346	26 666	613 422	2,1%
13 semaines	2 284,0	2 053,3	2 284,0	2 053	
26 semaines	7 478,6	2 056,0	4 586,8	4 948	
52 semaines	23 062,1	3 576,9	1 888,3	24 751	
2 ans	56 936,8	9 968,1	7 701,2	59 204	
5 ans	159 383,6	6 287,1	3 102,5	162 568	
10 ans	121 781,4	6 709,2	406,0	128 085	
15 ans	125 335,9	2 375,2	6 696,7	121 014	
20 ans	72 383,5	4 427,8	0,0	76 811	
30 ans	32 095,3	1 892,4	0,0	33 988	
Autres	3 489	3 486	1 167	5 808	66,5%
Total	604 230	42 832	27 833	619 230	2,5%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mars 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 7,8 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	1 888,3	
2 ans	2 433,7	
5 ans	3 102,5	1 464,2
10 ans	406,0	2 039,1
15 ans		1 172,4
20 ans		1 615,9
30 ans		1 392,4
Total	7 830,5	7 684,0